



Librairies

Les aides en Franche-Comté

Les aides spécifiques à la librairie

► A.D.E.L.C. (Association pour le développement de la librairie de création)

NATURE DES AIDES

Cette association soutenue par le ministère de la Culture encourage la création, la consolidation et le développement de librairies offrant un assortiment et des services de qualité en leur accordant des prêts ou des subventions. L'A.D.E.L.C. a pour mission de soutenir, partout en France, les efforts de modernisation et de développement des librairies (déménagement, agrandissement, restructuration, développement de fonds particuliers...).

DÉMARCHES

Pas de dossier type. Formuler les demandes par écrit, en présentant le projet ainsi qu'un prévisionnel de financement.

RENSEIGNEMENTS

26, rue de Condé - 75006 Paris
Tél. : 01 43 25 20 43

► C.N.L. (Centre National du Livre)

NATURE DES AIDES

«Aide au développement économique» : sous la forme de prêts sans intérêts, remboursables sur des périodes de 5 à 10 ans, pour soutenir des opérations de déménagement, agrandissement, rénovation, rachat, restructuration, création d'un rayon multimédia. Le montant du prêt n'excède pas 15 à 20 % du montant total du projet.

«Aide à la création et au développement de fonds d'ouvrages» : subventions pour l'acquisition d'ouvrages de fonds, en un exemplaire, dans les domaines de l'art, de l'architecture, du théâtre, de la poésie, des sciences humaines et des sciences et techniques. De nouveaux domaines prioritaires sont éventuellement définis chaque année. Les ouvrages doivent être parus, en langue française, depuis plus d'un an. Les subventions sont d'un montant maximum de 50 % du prix d'achat hors taxe des ouvrages par le libraire.

DÉMARCHES

Demande de dossier types.

RENSEIGNEMENTS

Bureau des entreprises (librairies) :
Annie Brissaud ou Maguy Truchet
53, rue de Verneuil - 75343 Paris cedex 07
Tél. : 01 49 54 68 68
<http://www.centrenationaldulivre.fr/aide>

► D.R.A.C.

(Direction régionale des affaires culturelles)

NATURE DES AIDES

Des aides, sous forme de subventions, sont accordées pour le développement de l'entreprise (notamment agrandissement, déménagement, modernisation, informatisation, acquisition des stocks ou extension, en particulier ceux à rotation lente) ainsi que pour les projets d'animation (notamment rencontres avec des écrivains). L'attribution de l'aide repose sur le diagnostic global de l'intérêt culturel et de la viabilité de l'entreprise, et est subordonnée au respect de la loi n°81-766 du 10 août 1981 relative au prix du livre, comme au caractère significatif de la contribution de la vente de livres au chiffre d'affaires de l'entreprise. Lorsque des projets présentent un grand intérêt culturel ou d'excellentes garanties de viabilité, l'aide à la création peut être envisagée.

RENSEIGNEMENTS

Philippe Lablanche
7, rue Charles Nodier - 25000 Besançon
Tél. : 03 81 65 72 78

Les aides aux entreprises culturelles

► I.F.C.I.C. (Institut pour le financement du cinéma et des entreprises culturelles)

NATURE DES AIDES

L'I.F.C.I.C. facilite l'accès au financement pour les entreprises du domaine culturel. Son intervention prend généralement la forme de garanties accordées aux banques qui prêtent aux PME de ces secteurs. Ces prêts garantis sont destinés au financement de la plupart des besoins de ces entreprises, à tous les stades de leur développement. La garantie financière représente généralement 50 % du montant du crédit. Toutes les formes juridiques des sociétés de droit français sont agréées, ainsi que les associations sous réserve que les subventions représentent moins de 50 % des ressources normales d'exploitation.

DÉMARCHES

C'est aux banques de présenter à l'I.F.C.I.C. un dossier type de demande.

RENSEIGNEMENTS

Crédit aux entreprises : Sarah Goettelmann
46, avenue Victor Hugo - 75116 Paris
Tél. : 01 53 64 55 55.

Les aides générales

► Aides à l'embauche

NATURE DES AIDES

Suivant le type d'emploi concerné :

- embauche d'un premier salarié,
 - embauche à temps partiel,
 - embauche dans les zones de revitalisation rurale ou de redynamisation urbaine, si vous embauchez des jeunes :
 - en contrat d'apprentissage,
 - de qualification,
 - d'adaptation,
 - d'orientation,
 - si vous embauchez un demandeur d'emploi :
 - en contrat initiative emploi,
 - en contrat de qualification adulte,
- vous pouvez bénéficier d'aides diverses :
- exonération ou réduction des cotisations patronales,
 - des indemnités ou aides forfaitaires suivant les cas.

DÉMARCHES

Demander à l'A.N.P.E. le *Panorama des mesures et dispositifs favorisant l'embauche*.

RENSEIGNEMENTS

Votre A.N.P.E. locale.

► Contrat régional emploi-formations

NATURE DES AIDES

Il s'agit d'un contrat entre un salarié, une entreprise et le Conseil régional de Franche-Comté. L'objectif est d'aider les entreprises à former leurs salariés nouvellement embauchés pour répondre à leurs besoins de main d'œuvre qualifiée. Les salariés doi-

vent être recrutés en contrat à durée indéterminée ou en contrat à durée déterminée de plus d'un an. Le dispositif est destiné aux entreprises du secteur marchand et aux demandeurs d'emploi. Les entreprises doivent être implantées en Franche-Comté, compter moins de 100 salariés, être en situation régulière sur le plan fiscal et social. Le Conseil régional accorde une aide à l'entreprise pouvant aller jusqu'à 16000 F, voire 32000 F pour les personnes prioritaires. L'aide contribue à prendre en charge les frais pédagogiques et éventuellement les coûts annexes induits par le plan de formation.

DÉMARCHES

Avant l'embauche du futur salarié, déposer son dossier au Conseil régional, ou agences locales pour l'Emploi, Espaces jeunes, organisations patronales, professionnelles et chambres consulaires. Après instruction du dossier, la décision sera notifiée à l'employeur par le Président du Conseil régional de Franche-Comté, accompagnée d'une proposition de convention dans le cas d'une décision favorable. À l'issue du plan de formation, l'entreprise devra rendre compte de son exécution et apporter les éléments justificatifs des frais occasionnés.

RENSEIGNEMENTS

Conseil régional de Franche-Comté
Michel Boillot / Cellule emploi, action économique
4, square Castan - 25031 Besançon cedex
<http://www.cr-franche-comte.fr/site/index.html>

► A.C.C.R.E. (Aides à la création ou reprise d'entreprises)

NATURE DES AIDES

Peuvent bénéficier de l'A.C.C.R.E., c'est-à-dire d'une exonération de charges sociales pendant un an, et après avis favorable :

- les demandeurs d'emploi indemnisés,
- les demandeurs d'emploi non indemnisés inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi six mois au cours des dix-huit derniers mois,
- les bénéficiaires de l'allocation de revenu minimum d'insertion, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation de parent isolé,
- les personnes remplissant les conditions pour bénéficier d'un emploi dans le cadre de la mesure « Nouveau services, emplois jeunes », ainsi que celles qui en auront bénéficié mais dont le contrat de travail aura été rompu avant le terme de l'aide.
- les salariés repreneurs de leur entreprise en difficulté, dans le cadre d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire.

DÉMARCHES

Dossiers types à retourner auprès de la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de votre département.

► E.D.E.N.

NATURE DES AIDES

Peuvent bénéficier de la mesure E.D.E.N. c'est-à-dire une avance remboursable accordée aux créateurs et repreneurs d'entreprises :

- les bénéficiaires de l'allocation de revenu minimum d'insertion, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation de parent isolé,
- les personnes remplissant les conditions pour bénéficier d'un emploi dans le cadre de la mesure « Nouveau services, emplois jeunes »,
- les personnes bénéficiant de la mesure précitée

dont le contrat se trouve rompu avant le terme de l'aide prévue,

- les personnes salariées ou licenciées d'une entreprise, qui reprennent tout ou partie de l'entreprise dont elles sont ou étaient salariées, lorsque cette entreprise est en redressement ou en liquidation judiciaire.

DÉMARCHES

La demande doit être préalable à la création ou à la reprise et l'attribution est subordonnée à l'obtention d'un financement complémentaire. Le prêt ne peut excéder 40 000 F, remboursable dans un délai maximum de 5 ans.

RENSEIGNEMENTS

Direction départementale du travail et de la formation professionnelle ou organisme délégataire :

D.D.T.E.F.P. du Doubs

5, places Jean Cornet - 25041 Besançon cedex

Tél. : 03 81 21 13 13 - Fax : 03 81 81 56 91

D.D.T.E.F.P. de la Haute-Saône

Place du 11^e Chasseurs - B.P. 383

Cité Administrative - 70014 Vesoul cedex

Tél. : 03 84 96 80 00 - Fax : 03 84 96 80 15

D.D.T.E.F.P. de Belfort

11, rue Mazarin - B.P. 483 - 90016 Belfort Cedex

Tél. : 03 84 96 80 00 - Fax : 03 84 55 02 46

D.D.T.E.F.P. du Jura

165, avenue Paul Seguin - B.P. 372

39016 Lons-le-Saunier cedex

Tél. : 03 84 87 26 00 - Fax : 03 84 87 26 24

► A.P.C.E.

(Agence pour la création d'entreprise)

Cet organisme recense les principales aides financières (concernant le créateur et concernant l'entreprise), les aides sociales et les aides fiscales pour créer ou reprendre une entreprise.

Site Internet : www.apce.com

► A.D.E.D. (Agences de Développement économique Départementales)

L'A.D.E.D. se mobilise pour accueillir un projet de création d'entreprise, vous aider et vous guider dans toutes vos démarches.

NATURE DES AIDES

Le service O.D.A.C.E. : c'est une initiative du Conseil général du Doubs, encadré par l'A.D.E.D., qui accompagne, soutient, apporte une information sur les aides financières dont vous pouvez bénéficier quand vous désirez créer votre activité. Les conseillers d'O.D.A.C.E. vous accompagnent gratuitement dans la définition et la réalisation de votre projet (assistance technique au montage du dossier financier, conseils...).

RENSEIGNEMENTS

A.D.E.D.

Hôtel du département - 7, avenue de la Gare d'eau - 25031 Besançon cedex

Tél. : 03 81 65 10 00 - Fax : 03 81 82 01 40

A.D.E.D. - Action 70

1, avenue du Lac - B.P. 85 - 70002 Vesoul cedex

Tél. : 03 84 97 15 97 - Fax : 03 84 76 71 12

A.D.E.D. du pays de Montbéliard

Avenue des Alliés - B.P. 98407

25208 Montbéliard cedex

Tél. : 03 81 31 88 88 - Fax : 03 81 31 86 09

A.D.E.B.T. (Agence du développement économique de Belfort et du Territoire)

1, rue Morimont - B.P. 479 - 90008 Belfort cedex
Tél. : 03 84 21 29 82 - Fax : 03 84 22 76 80

► France Initiative Réseau

Ce réseau national est composé d'associations membres qui rassemblent les acteurs économiques de chaque département. Selon les associations, des prêts d'honneur, destinés à renforcer les ressources stables des nouvelles entreprises, sont octroyés aux porteurs de projet. Le prêt sans intérêt et sans garantie peut varier de 20 000 à 100 000 F. Il est remboursable sur une période de 2 à 5 ans. Des parrainages peuvent également être mis en place afin d'accroître les chances de réussite du créateur par la mise à disposition du savoir-faire et du professionnalisme d'un chef d'entreprise expérimenté. Le parrain est bénévole et son implication n'induit pas de cautionnement financier. Les P.F.I.L. (Plates formes d'initiative locale) permettent à de futurs créateurs d'entreprises de concrétiser leur projet par un accueil, un accompagnement et un suivi personnalisé, avant la création et dans les premières années de développement de l'entreprise.

RENSEIGNEMENTS

P.F.I.L. Cré-Entreprendre

Philippe Vogne

Place Charles Guyon - Z.A les Prés de Vaux

25000 Besançon

Mél. : cre-entreprendre@wanadoo.fr

Tél. : 03 81 65 37 65 - Fax : 03 81 61 22 86

P.F.I.L.

Florence Farque

27, rue Pasteur - B.P. 139 - 39101 Dole

Mél. : florence.farque@wanadoo.fr

Tél. : 03 84 72 78 98 - Fax : 03 84 72 48 51

Haute-Saône Initiative

Philippe Craimet

Z.I. de Vaivre - B.P.85 - 70002 Vesoul

Mél. : action70@action70.com

Tél. : 03 84 97 15 97 - Fax : 03 84 97 15 99

► Aide à la création d'entreprise par des femmes - F.G.I.F.

NATURE DES AIDES

Fonds de garantie :

- à hauteur de 60 % du montant de l'emprunt (montant maximum garanti : 150 000 F)

- d'une durée comprise entre 2 et 7 ans

- pour un fonds de roulement ou investissement.

RENSEIGNEMENTS

Préfecture de votre département

► Fonds d'incitation à la modernisation du commerce de proximité en milieu rural

NATURE DES AIDES

Commerces de proximité de type traditionnel installés dans les communes de moins de 4 500 habitants souhaitant effectuer des travaux de modernisation.

Subvention égale à 20 % (environ) du montant des travaux hors taxes (plafonnement possible).

DÉMARCHES

Demande à effectuer avant les travaux.

RENSEIGNEMENTS

Chambre de commerce et d'industrie de votre département.

► Les Fonds Européens

Il n'existe pas d'aides spécifiques à la librairie. La répartition des aides, dans le cadre des fonds européens est actuellement en cours de négociation et il est trop tôt pour s'engager en l'état actuel des connaissances sur des aides individuelles aux entreprises.

RENSEIGNEMENTS

Euro Info Centre

Chambre Régionale du Commerce et d'Industrie de Franche-Comté

Valparc Zac de Valentin - 25043 Besançon

Tél. : 03 81 47 42 13 - Fax : 03 81 80 70 94

Pour connaître la liste des Euro Info Centres en France : www.com/eic/eicfrance.htm

La Formation

► A.S.F.O.D.E.L.-I.F.L.

Association nationale pour la formation et le perfectionnement professionnel dans le domaine du livre. Cette association propose des formations initiales et continues pour les libraires (dirigeants, employés, repreneurs ou créateurs) et prépare également aux diplômes de C.A.P. d'employé en Librairie Papeterie Presse, et au Brevet Professionnel de Librairie.

RENSEIGNEMENTS

10-18, rue des Terres-au-Curé - 75013 Paris

Tél. : 01 45 85 70 50 - Fax : 01 45 70 81 31

► C.F.C.L. (Centre de Formation de Commerciaux en Librairie)

Le Centre de formation de commerciaux en librairie d'Epernay, propose une formation à la profession de responsable de rayon d'une librairie générale ou universitaire et technique.

Durée de la formation : d'octobre à juin (alternance de cours et de stages en librairies). La formation est sanctionnée par un diplôme homologué niveau III.

RENSEIGNEMENTS :

Philippe Gintrand ou Philippe Guerinot

10, avenue Paul Bert - 51200 Epernay

Tél. : 03 26 51 62 00 - Mél. : cfcl@wanadoo.fr

► I.P.C.M. (Institut de Promotion Commerciale Librairie et Multimédia)

Cet institut propose un stage de 32 semaines sur la formation commerciale à la librairie et au multimédia, sanctionné par un diplôme « I.P.C. Option Librairie », homologué niveau III.

Public concerné : demandeurs d'emploi ou Congé Individuel de Formation. Niveau d'étude : Baccalauréat, expérience professionnelle supérieure à deux ans.

RENSEIGNEMENTS :

14, rue Gorge de Loup - 69009 Lyon

Tél. : 04 72 53 88 00 - Fax : 04 72 53 88 33

► Les Universités

Faculté des Lettres - Mulhouse

Diplôme d'Université (D.U.) et Licence de lettres modernes option librairie (c'est la seule formation de ce niveau et de ce type en France).

Université de Haute-Alsace

10, rue des Frères Lumière

68093 Mulhouse Cedex

I.U.T. - Aix -en -Provence

8-10, rue des Allumettes

13098 Aix en Provence cedex 2

Tél. : 04 93 18 18

I.U.T. - Grenoble

Département Information et Communication

Place du Doyen Gosse - 38031 Grenoble cedex

I.U.T. - Gradignan

Métiers du Livre - Édition/ Librairie

Université Michel de Montaigne

B.P. 204 - 33175 Gradignan cedex

I.U.T. « A » Université Nancy 2

2 ter, Boulevard Charlemagne - 54000 Nancy

Tél. : 03 83 91 31 14 - Fax : 03 83 28 13 33

I.U.T. de Paris

Département Information et Communication

143, avenue de Versailles - 75016 Paris

Tél. : 01 44 14 45 72 - Fax : 01 44 14 45 73

I.U.T. - Le Havre

Département information et Communication

Option métiers du Livre

B.P. 4006 - 76610 Le Havre

I.U.T. - Ville d'Avray

Université de Paris X Nanterre

Département Information /Communication

Option Métiers du Livre

200, avenue de la République - 92001 Nanterre

Tél. : 01 40 97 00

U.F.R des Sciences de la Communication

Université Paris Nord XIII

Avenue Jean-Baptiste Clément

93430 Villetaneuse

Tél. : 01 49 40 30 00 - Fax : 01 49 40 38 20

► C.E.C.O.F.O.P. (Centre de Conseil et de Formation Professionnelle)

Ce centre de formation propose une formation professionnelle aux métiers du livre («Pro-Libris») et une formation professionnelle à la «commercialisation, diffusion et vente du livre en librairie».

RENSEIGNEMENTS

20, rue du Calvaire - B.P. 41217

44012 Nantes cedex 01

Tél. : 02 40 12 02 38 - Fax : 02 40 12 01 48

Mél. : cecofop@wanadoo.fr

Site Internet : www.cecfofop.com

D'autres formations aux métiers du livre sont dispensées par des organismes de formation répertoriés dans Livre, édition, bibliothèques : formations aux métiers de la culture, plaquette disponible à la Direction du Livre et de la Lecture :

Centre de documentation - Jean-Philippe Lamy

27, avenue de l'Opéra - 75001 Paris

Tél. : 01 40 15 73 32

► C.R.L.F.C. (Centre Régional du Livre de Franche-Comté)

Des journées d'informations (ouvertes à tout public)

ainsi que des rencontres ou des formations pour les professionnels du livre sont régulièrement organisées par le Centre Régional du Livre de Franche-Comté, (souvent en collaboration avec A.C.CO.L.A.D.).

RENSEIGNEMENTS

2, avenue Gaulard - 25000 Besançon

Tél. : 03 81 82 04 40 - Fax : 03 81 83 24 82

Mél. : crlfc@wanadoo.fr

Site Internet : www.crlfranchecomte.free.fr

Les structures de conseil

► Ministère de la Culture et de la Communication Direction du livre et de la lecture

Dans le cadre de ses missions, le département de l'économie du livre incite et contribue au développement et à la modernisation des professions et des entreprises du secteur par son soutien aux organismes de représentation et de formation des différents métiers du livre et par son concours à différents mécanismes d'aide pour le développement des entreprises de librairie et d'édition. Il apporte également une aide financière à des opérations et à des manifestations de caractère national pour la promotion du livre et propose une information juridique sur l'application de la loi du 10 août 1981 relative au prix du livre.

RENSEIGNEMENTS

Département de l'économie du livre

27, avenue de l'Opéra - 75001 Paris

Guillaume Husson / Geoffroy Pelletier

Tél. : 01 40 15 74 81 / 73 98

Anne-Sophie Etienne (questions juridiques)

Tél. : 01 40 15 73 64 - Fax : 01 40 15 74 04

On peut également s'adresser aux Chambres départementales de commerce et d'industrie :

C.C.I. du Doubs

46, avenue Villarceau - 25042 Besançon cedex

Tél. : 03 81 25 25 25 - Fax : 03 84 24 54 62

C.C.I. du Jura

33, Place de la Comédie

39016 Lons-le-Saunier cedex

Tél. : 03 84 24 15 76 - Fax : 03 84 24 54 62

C.C.I. de Gray Vesoul

27, avenue Aristide Briand - 70000 Vesoul

Tél. : 03 84 96 71 00 - Fax : 03 84 76 76 60

C.C.I. de Lure

12, rue Kléber - 70204 Lure cedex

Tél. : 03 84 62 24 00 - Fax : 03 84 62 96 12

C.C.I. de Belfort

1, rue du Docteur Frery - 90004 Belfort cedex

Tél. : 03 84 21 62 12 - Fax : 03 84 22 71 49

Autres adresses utiles

Cercle de la librairie

(Syndicat des industries du livre)

35, rue Grégoire-de-Tours - 75279 Paris cedex 06

Tél. : 01 44 41 28 00

Fédération française syndicale de la librairie (F.F.S.L.)

49, rue de Châteaudun - 75009 Paris

Tél. : 01 42 82 00 03 - Fax : 01 42 82 10 51

Fédération européenne des libraires (F.E.L.)
Rue du Grand-Hospice, 34 A - B-1000 Bruxelles
Tél. : 00 32 2 223 49 36

Syndicat de la librairie française (S.L.F.)
98, rue de Montreuil - 75011 Paris
Tél : 01 43 73 77 22 - Fax : 01 43 73 77 99

Association des librairies de France
(A.L.I.F.R.A.)
28, avenue Henri-Barbusse
92600 Asnières-sur-Seine
Tél. : 01 45 22 21 73 - Fax : 01 45 22 02 43

Association des libraires spécialisés jeunesse
(A.L.S.J.)
48, rue Colbert - 37000 Tours
Tél. : 02 47 66 95 90 - Fax : 02 47 20 87 13

Association des librairies de bande dessinée
(A.L.B.D.)
8, rue Dante - 75005 Paris
Tél. : 01 43 25 85 19 - Fax : 01 43 25 82 70
Internet : www.album.fr

Syndicat de la librairie ancienne et moderne
(S.L.A.M.)
4, rue Gît-le-cœur - 75006 Paris
Tél. : 01 43 29 46 38 - Fax : 01 43 25 41 63
Internet : www.franceantq.fr/slam
Mél. : slam@worldnet.fr

Syndicat des libraires classiques de France
(S.L.C.F.)
BP 0540 - 80005 Amiens cedex 1
Tél. : 03 22 92 03 76 - Fax : 01 43 25 41 63.

Syndicat des librairies de littérature religieuse
(S.L.L.R.)
c/o La Procure - Le Nouveau Monde
24, rue de la République - 76000 Rouen
Tél. : 02 35 70 65 93 - Fax : 02 35 70 17 23

Syndicat des libraires universitaires et techniques
(S.L.U.T.)
40, rue Grégoire-de-Tours - 75006 Paris
Tél. & Fax : 01 43 29 88 79

L.F.B. (Librairies francophones de Belgique)
Rue du Grand-Hospice, 34 A - B-1000 Bruxelles
Tél. : 32 2 223 49 36/ 32 2 223 49 40
Fax : 32 2 223 49 41

A.L.E.F. (Association des librairies ésotériques de France)
Librairie Le Lotus
49, rue d'Amiens - 76000 Rouen
Tél. : 02 35 07 46 34 - Fax : 02 35 98 42 22

► **Centre Régional du Livre de Franche-Comté**

2, avenue Gaulard - 25000 Besançon

Téléphone : 03 81 82 04 40

Télécopie : 03 81 83 24 82

Courrier électronique : crlfc@wanadoo.fr

Site Internet : <http://crlfranchecomte.free.fr>

Document réalisé d'après le guide «Les aides à la librairie»

édité par le Centre Régional du Livre de la région Centre en mars 2000.

Cette plaquette est publiée avec le concours du Conseil régional de Franche-Comté,
et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté.

MAI 2001

